

Intro.	Démocratie				Puissances				Frontières				S'informer				États et religions			
	intro	axe 1	axe 2	conc.	intro	axe 1	axe 2	conc.	intro	axe 1	axe 2	conc.	intro	axe 1	axe 2	conc.	intro	axe 1	axe 2	conc.

Analyser les relations entre États et religions

Introduction – États et religions aujourd’hui

→ <https://www.librecours.eu/spip.php?article375>

Axe 1 – Pouvoir et religions : des liens historiques traditionnels

Première jalon – Le pape et l’empereur, deux figures de pouvoir : le couronnement de Charlemagne

Second jalon – Pouvoir politique et magistère religieux : le calife et l’empereur byzantin au IX^e-X^e siècle, approche comparée

Axe 2 – États et religions : une inégale sécularisation

→ <https://www.librecours.eu/spip.php?article422>

Objet de travail conclusif – État et religions en Inde

→ <https://www.librecours.eu/spip.php?article421>

Que dit le programme ?

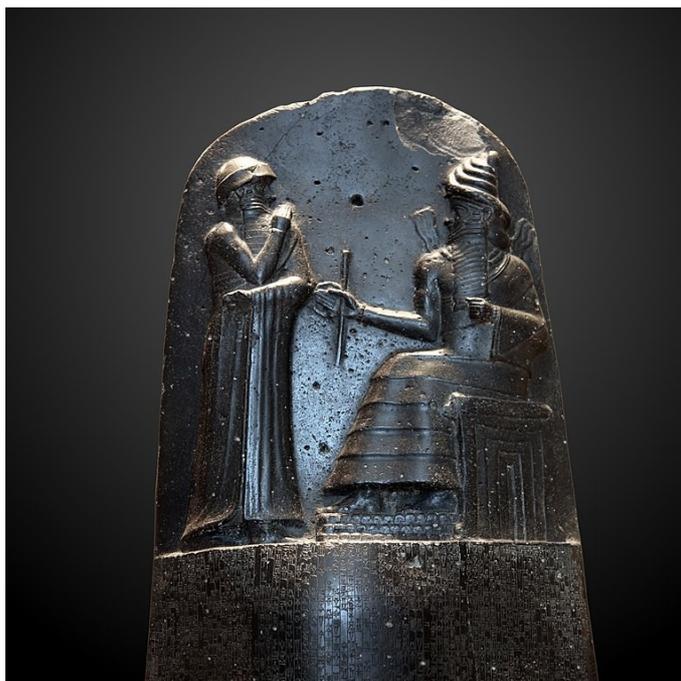
Thème 5 – Analyser les relations entre États et religions [...]	
Introduction : États et religions aujourd’hui. – Des relations de natures différentes entre États et religions sur le plan du droit public (séparation, religion officielle...) à partir d'exemples. – Des degrés variables de libertés de conscience et religieuse (respect de la liberté de croire ou de ne pas croire, de changer de religion, laïcité...) à partir d'exemples.	
Axe 1 Pouvoir et religion : des liens historiques traditionnels	Jalons – Le pape et l’empereur, deux figures de pouvoir : le couronnement de Charlemagne. – Pouvoir politique et magistère religieux : le calife et l’empereur byzantin au IX ^e -X ^e siècle, approche comparée.
Axe 2 États et religions : une inégale sécularisation	Jalons – La laïcité en Turquie : l’abolition du califat en 1924 par Mustapha Kemal. – États et religions dans la politique intérieure des États-Unis depuis la Seconde Guerre mondiale.
Objet de travail conclusif État et religions en Inde	Jalons – État et religions : « sécularisme » et dimension politique de la religion. – Les minorités religieuses. – Des enjeux géopolitiques : l’Inde et le Pakistan.

« Programme d’histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques de première générale », arrêté du 17 janvier 2019 publié au *JORF* du 20 janvier et au *BOÉN* du 22 janvier 2019, p. 9.
→ http://cache.media.education.gouv.fr/file/SP1-MEN-22-1-2019/92/5/spe576_annexe_1062925.pdf

Axe 1 – Pouvoir et religions : des liens historiques traditionnels

Le sujet du cinquième thème étant « analyser les relations entre États et religions », le programme prévoit d'abord d'étudier des exemples de collusion ou de fusion des deux (c'est l'axe 1) pour ensuite voir des exemples de confrontation (c'est l'axe 2).

L'alliance entre le pouvoir temporaire et celui spirituel, voire la fusion des deux, est aussi ancienne que l'histoire elle-même. Que se soit en Égypte comme en Mésopotamie, pendant les périodes sumérienne, akkadienne, assyrienne ou babylonienne, les souverains renforcent leur légitimité par la religion.



Le roi de Babylone Hammurabi (debout à gauche) priant et recevant un anneau et un bâton (symboles de la justice) du dieu solaire Shamash (trônant à droite). Bas-relief au sommet de la stèle du Code de Hammurabi, vers -1750 (trouvée à Suse en 1901), monolithe de basalte de 79 × 225 cm, musée du Louvre à Paris.

→ https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Code_of_Hammurabi-Sb_8-IMG_7755-gradient.jpg

De nombreux souverains furent des rois-prêtres, certains furent même divinisés. Ce fut le cas de César, dont la famille se disait descendante de la déesse Vénus, qui devint le « divin Jules » (*Divus Iulius*) après son apothéose posthume (sa mort en précède de peu le passage d'une comète et une éruption de l'Etna) ; le temple de César fut construit à l'emplacement de son bûcher funéraire sur le forum ([41°53'31"N 12°29'10"E](#)).

Problématique

Comment des institutions politiques et religieuses qui estiment toutes deux avoir une vocation universaliste parviennent-elles à se conforter mutuellement pour construire un espace impérial stable ?

Inspection générale, « Thème 5 – Analyser les relations entre États et religions », ressources d'accompagnement du programme, juin 2020, p. 4.

→ https://cache.media.eduscol.education.fr/file/HGGSP/91/4/RA20_Lycees_G_1_HistGeo_Geopolitique-sciencespo_Analyser-relations-etats-religions_1293914.pdf

Le programme insiste sur le haut Moyen Âge, avec d'abord l'Empire carolingien (le premier jalon), puis l'Empire byzantin et le Califat abbasside (second jalon).

L'Europe et le bassin méditerranéen en 800



→ <https://www.euratlas.net/history/europe/800/>

Revoir le chapitre du programme de seconde sur « la Méditerranée médiévale : espace d'échanges et de conflits à la croisée de trois civilisations » est un plus.

Premier jalon – Le pape et l’empereur, deux figures de pouvoir : le couronnement de Charlemagne

Le 25 décembre 800, le roi des Francs et des Lombards Charles (celui qu’on appelle « Charlemagne » en France, *Carolus Magnus*) est couronné empereur par le pape Léon III, dans la basilique Saint-Pierre à Rome.

Le point de vue de la papauté

Post haec, advenientem diem Natalis domini nostri Iesu Christi, in iamdicta basilica beati Petri apostoli, omnes iterum congregati sunt. Et tunc venerabilis et almificus praesul manibus suis propriis pretiosissima corona coronavit eum. Tunc universi fideles Romani videntes tantam defensione et dilectione quam erga sanctam Romanam ecclesiam et ejus vicarium habuit, unanimiter altisona voce, Dei nutu atque beati clavigeri regni coelorum, exclamaverunt : « Karolo, piissimo, augusto, a Deo coronato, magno et pacifico imperatore, vita et victoria ! » Ante sacram confessionem beati Petri apostoli, plures sanctos invocantes, te dictum est ; et ab omnibus constitutus est imperator Romanorum.

Le jour de la Nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, dans la basilique de l’apôtre saint Pierre, tous de nouveau se réunirent. Et alors le vénérable et saint pontife couronna de ses propres mains Charles d’une couronne d’un prix inestimable. Alors tous les fidèles Romains sans exception voyant avec quel zèle et quel amour il avait pris la défense de la sainte Église romaine et de son vicaire, d’une voix unanime et retentissante s’écrièrent : « À Charles, très pieux, auguste, couronné par Dieu, grand et pacifique empereur, vie et victoire ! » Devant la confession de l’apôtre saint Pierre, cette acclamation fut trois fois répétée, plusieurs saints étant invoqués, et il fut par tous institué empereur des Romains.

Louis Duchesne, *Le Liber pontificalis : texte, introduction et commentaire*, Paris, Ernest Thorin, 1886-1892, collection « Bibliothèque des Écoles françaises d’Athènes et de Rome », tome II, p. 7, (c. 23, *Vita Leonis tertii*).

→ <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k34111185/f107>



Jean Fouquet, « Sacre de Charlemagne », *Grandes Chroniques de France*, Tours, 1455-1460, BNF département des manuscrits français n° 6465, fol. 89v.

→ <http://expositions.bnf.fr/fouquet/grand/f008.htm>

Le point de vue de la monarchie franque

Ipsa die sacratissima natalis Domini, cum rex ad missam ante confessionem beati Petri apostoli ab oratione surgeret. Leo papa coronam capiti ejus imposuit et a cuncto Romanorum populo adclamatum est : « Carolo, augusto, a Deo coronato, magno et pacifico imperatori Romanorum, vita et victoria ! » Et post laudes ab apostolico, more antiquorum principum, adoratus est atque, abloato patricii nomine, imperator et augustus appellatus est.

En ce très saint jour de la Nativité du Seigneur, comme le roi venu pour la messe se relevait après avoir prié devant la confession de l’apôtre saint Pierre, le pape Léon III lui posa sur la tête une couronne ; et le peuple romain tout entier poussa l’acclamation : « À Charles, auguste, couronné par Dieu grand et pacifique empereur des Romains, vie et victoire ! » Et après les acclamations, il fut adoré par l’Apostole¹ à la façon des anciens princes ; et son titre de patrice enlevé, il fut appelé empereur et auguste.

Friedrich Kurze, *Annales regni Francorum inde ab a. 741 usque ad 829 qui dicuntur Annales l’aruisenses ugores et Einhardi*, Hanovre, impensis bibliopolii Hahaniani, 1895, collection « Scriptorum rerum germanicarum in usum scholarum ex Monumenta germania historico separatim editi », n° 6, p. 112 (a. 801).

1 L’« apostole » (du latin *apostolus*) de Rome désigne le pape.

Le point de vue du biographe

Ultimi adventus sui non solum hæ fuere causæ, verum etiam quod Romani Leonem pontificem, multis affectum injuriis, erutis scilicet oculis linguaque amputata, fidem regis implorare comulerunt. Idcirco Romam veniens, propter reparandum, qui nimis conturbatus erat, ecclesiæ statum, ibi totum hiemis tempus extraxit. Quo tempore imperatoris et augusti nomen accepit, quod primo in tantum aversatus est, ut affirmaret, se eo die, quamvis præcipua festivitas esset, ecclediam non intraturum, si pontificis consilium præscire potuisset. Invidiam tamen suscepti nominis, romanis imperatoribus super hoc indignantibus, magna tulit patientia, vicitque eorum contumaciam magnanimitate, qua eis procul dubio longe præstantior erat, mittendo ad eos crebras legationes, et in epistolis fratres eos appellando.

Son dernier voyage ne fut pas seulement décidé par ces motifs de piété : le pape Léon, accablé d'outrages par les Romains, qui lui avaient arraché les yeux et coupé la langue, se vit forcé d'implorer sa protection. Étant donc venu à Rome pour rétablir dans l'Église l'ordre si profondément troublé, il y passa tout l'hiver. Ce fut alors qu'il reçut le titre d'empereur et d'auguste. Il témoigna d'abord une grande aversion pour cette dignité ; car il affirmait que, malgré l'importance de la fête, il ne serait pas entré ce jour-là dans l'église s'il avait pu prévoir les intentions du souverain pontife. Toutefois, cet événement excita la jalousie des empereurs romains qui s'en montrèrent fort irrités ; mais il n'opposa à leur mauvaises dispositions qu'une grande patience, et grâce à cette magnanimité qui l'élevait si fort au-dessus d'eux, il parvint, en leur envoyant de fréquentes ambassades et en leur donnant dans ses lettres le nom de frères, à triompher de leur opiniâtreté.

Éginhard (trad. Alexandre Teulet), *Vita Caroli magni imperatoris*, Paris, chez Jules Renouard et c^{ie}, 1840, tome I^{er}, p. 86-89.

→ <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k4061396/f196>



Josef Kehren, *Krönung Karls des Großen*, 1860, fresque de l'hôtel-de-ville d'Aix-la-Chapelle (détruite en 1944).

→ https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Josef_Kehre_n_Kroenung_Karl_der_Grosse.jpg

Le contexte permet de comprendre la relation entre d'un côté le pouvoir royal (Charles) et de l'autre le pouvoir religieux (Léon).

Le roi des Francs Charles (*Karl* en allemand) est le fils d'un usurpateur, Pépin le Bref (*Pippin der Kleine*), qui a pris le trône à Childéric III, le dernier roi mérovingien.

Pépin comme Charles utilisent donc l'Église catholique pour se créer une légitimité, en se faisant sacrer roi des Francs, ce que les Mérovingiens ne faisaient pas : Pépin est sacré en 751 (par l'archevêque Boniface de Mayence) puis en 754 (par le pape Étienne III) avec ses fils.

Le pape de son côté est jusqu'au VIII^e siècle sous la tutelle de l'empereur de Constantinople, dont le représentant en Italie du Nord, l'exarque de Ravenne, a le titre de « patrice des Romains » (protecteur de Rome). Mais en 751, Ravenne est prise par le roi des Lombards : Rome étant menacée, le pape cherche auprès du roi des Francs un nouveau protecteur.

En 756 (en échange du sacre de 754 ?), Pépin emmène une armée en Italie du Nord, bat les Lombards et fait don de la Romagne au pape (formant avec le Latium les États pontificaux).

En 773-774, le roi Charles prend la capitale lombarde Pavie et se fait proclamer roi des Lombards.



Évariste-Vital Luminais, *Le dernier des Mérovingiens*, huile sur toile de 210 × 172 cm, conservée au musée des Beaux-Arts à Carcassonne.

→ <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/joconde/04400000403>

En 799, le nouveau pape Léon III, accusé d'actes « criminels et scélérats », est mis en danger par une faction de la noblesse romaine ; il se réfugie donc auprès de son protecteur le roi des Francs. En 800, le roi Charles fait réinstaller Léon à Rome, puis le rejoint à la fin de l'année pour présider un jugement innocentant le pape.

En remerciement, le titre d'empereur des Romains (*Imperator Romanorum*) est proposé à Charles, même si Léon modifie par surprise à son profit l'ordre de la cérémonie, en commençant par le couronnement avec Charles à genoux (comme si Charles tenait son titre de Léon), alors que c'était l'*acclamatio* (par les nobles et l'armée) qui précédait la *coronatio* et l'*adoratio* (à genoux devant l'empereur).

Du point de vue des Francs et des Romains, il se trouvait que le titre impérial était alors vacant : à Constantinople, la régente Irène l'Athénienne gouvernait depuis 780 au nom de son fils Constantin VI (9 ans) ; en 797, Irène fait aveugler son fils majeur et prend le titre d'empereur des Romains (Βασιλεύς Ῥωμαίων et non βασίλισσα).

En 800, il y a donc deux empereurs, qui se considèrent mutuellement comme usurpateur et usurpatrice, situation qui se double par l'opposition entre l'autorité du pape de Rome et celle du patriarche de Constantinople.

Cette alliance en Occident entre les pouvoirs temporel et spirituel, qui vire à l'imbrication politico-religieuse par l'intervention continuel de Charlemagne et de ses successeurs dans les affaires ecclésiastiques, permet une certaine unification de l'Occident chrétien.

Ces interventions sont combattues au XI^e siècle par les papes Nicolas II puis Grégoire VII, qui affirment non seulement l'indépendance du spirituel vis-à-vis du temporel, mais carrément sa supériorité. Cela déclenche la « querelle des investitures » (la nomination des évêques) entre l'empereur Henri IV et Grégoire.

Donc, si au IX^e le pouvoir temporel (l'empereur carolingien) piétine les plates-bandes du pouvoir spirituel (le pape romain), au XI^e siècle ces deux dirigeants entre en rivalité, le spirituel obtenant finalement gain de cause.

Travail à faire :

reprendre la série *Game of Thrones* (ou mieux, la série de romans *Le Trône de fer*) pour analyser les relations entre les pouvoirs temporel et spirituel, notamment entre d'une part la reine régente Cersei Lannister, qui gouverne les Sept-Couronnes (*the Seven Kingdoms*) au nom du roi Tommen Baratheon (8 ans), et d'autre part le Grand Septon (*the High Septon*) alias « Grand Moineau » (*the High Sparrow*)², supérieur de la foi des Sept Dieux (*Faith of the Seven*) et chef des Moineaux (*sparrows*).

Pour cela, il faut revoir les saisons 5 et 6 de la série télé, ou le 4^e livre *Un festin pour les corbeaux* [*A Feast for Crows*] (soit les tomes 10, 11 et 12).



L'acteur Jonathan Pryce dans le rôle du « Grand Moineau », saison 5, épisode 4, *Sons of the Harpy*, 2015.
→ <http://viewers-guide.hbo.com/game-of-thrones/season-5/episode-4>

The Faith and the Crown are the two pillars that hold up the World. We need to do what's necessary to protect one another.

Game of Thrones, saison 5, épisode 3 (reine Cersei).

2 Cf. le rôle de Jérôme Savonarole au XV^e siècle à Florence.

Second jalon – Pouvoir politique et magistère religieux : le calife et l’empereur byzantin au IX^e -X^e siècle, approche comparée

Après avoir étudié les liens entre l’État et la religion (au singulier) dans l’Empire carolingien avec l’exemple de l’empereur Charlemagne et du pape Léon III, le programme prévoit de faire de même avec une comparaison entre l’empereur byzantin et le calife.

Ce qu’on appelle l’« Empire byzantin » (de Byzance, l’ancien nom de Constantinople avant sa refondation en 330) avait pour nom officiel le Βασιλεία τῶν Ῥωμαίων, l’« **Empire des Romains** » (le grec est la langue officielle à partir du VI^e siècle). Les sujets de l’Empire sont les Ῥωμαίοι (les Romains). Le dirigeant byzantin est l’héritier des empereurs de Rome, avec à partir du VII^e siècle le titre de βασιλεύς.

L’islam se développe au sein d’un État à partir de 622 (1 H : l’Hégire) sous la direction de Mohammed. Quand le Prophète meurt en 632 (11 H), il est remplacé par un « successeur » (خليفة : le *halyfah*, le calife), d’où le terme de **Califat** pour désigner l’État musulman. Ce dernier est appelé la « terre d’islam » (en arabe le *dar al-Islam* : دارالاسلام).

Le sujet est limité aux IX^e et X^e siècles, une période contemporaine des Carolingiens.

Ça correspond du côté byzantin à la **dynastie macédonienne**, qui règne à Constantinople de 867, date de l’assassinat de l’empereur Michel III l’Ivrogne par Basile I^{er} le Macédonien, jusqu’à 1056, soit la mort de Théodora Porphyrogénète³, dernière de la dynastie.

Du côté musulman c’est la **dynastie abbasside**, qui règne de 750 (132 H⁴ : bataille du Grand Zab, meurtre du calife Marwan II et des autres omeyyades) à Bagdad⁵, jusqu’à 1258 (656 H : date du siège, du pillage, du massacre et de l’incendie de Bagdad par les Mongols, ainsi que de l’exécution du calife Al-Musta’sim)⁶.

Problématique

Dans quelle mesure l’affirmation d’une vocation impériale à parler au nom d’un dieu unique a-t-elle généré des contestations à l’intérieur même des empires mais aussi accentué – voire servi – les rivalités entre empires voisins ?

« Thème 5 – Analyser les relations entre États et religions », fiche-ressource, juin 2020, p. 4.

→ https://cache.media.eduscol.education.fr/file/HGGSP/91/4/RA20_Lycees_G_1_HistGeo_Geopolitique-sciencespo_Analyser-relations-etats-religions_1293914.pdf

- ³ Πορφυρογέννητος, « né dans la pourpre », désigne les enfants de l’empereur nés dans la chambre décorée de porphyre rouge pourpre du Grand Palais à Constantinople : la filiation impériale est censée renforcer leur légitimité au trône.
- ⁴ Pendant la période classique, le monde arabo-musulman utilise le calendrier islamique, comptant les années à partir de l’Hégire (le 16 juillet 622 du calendrier julien) et utilisant des années lunaires (de 354 ou 355 jours), décalées par rapport au cycle solaire (qui est d’un peu plus de 365,24 jours). Convertisseur : <http://mela.us/hegira.html>
- ⁵ Bagdad est fondée en 762 (145 H) ; c’est à Koufa qu’est proclamé le premier calife abbasside ; de 836 à 892, le calife est à Samarra.
- ⁶ En fait le calife abbasside n’a plus de pouvoir politique à partir de 945 (334 H), date de sa mise sous tutelle par l’*amîr al-umarâ’* (l’« émir des émirs ») bouyide (un Daylamite chiite) Ahmad ibn Buya *Mu’izz al-Dawla* (le « renfort du règne », ou « réconfort de l’empire »).

Dans les deux cas, byzantin comme musulman, il y a une plus forte imbrication entre le politique et le religieux que chez les Carolingiens.

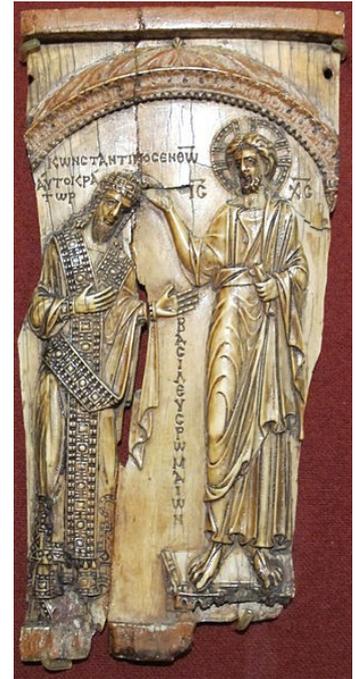
Du côté byzantin, **l'empereur est l'« élu de Dieu »**, choisi par lui pour être son lieutenant (tenant-lieu) sur Terre, ce qui en fait un souverain sacré (il est *ισαπόστολος*, l'« égal des apôtres »). Une usurpation qui réussit est donc un changement voulu par Dieu, ce qui rend difficile le principe dynastique (sur les 88 empereurs de 324 à 1453, il y a 31 usurpateurs).

Sa place dans la basilique Sainte-Sophie (Ἀγία Σοφία) est sous la coupole, sous la représentation de Jésus, l'αὐτοκράτωρ (qui « gouverne seul ») étant le représentant du Παντοκράτωρ (le « tout-puissant »). Des portraits de l'empereur figurent dans les églises, où on prie pour lui. Le cérémonial impérial comprend cierges et encens, ainsi que la prosternation (προσκύνησις) ; lors des banquets, l'empereur reçoit à sa table douze hôtes, reconstituant la Cène.

L'empereur a un important rôle religieux. C'est Constantin qui a autorisé le christianisme dans l'Empire (en 313), puis Théodose (Θεοδόσιος, le « don de Dieu ») qui en a fait la religion obligatoire (en 380).

C'est l'empereur qui nomme le **patriarche de Constantinople**, chef de l'Église orthodoxe grecque (plus ou moins sur proposition d'un synode). C'est encore l'empereur qui convoque et préside (lui ou ses représentants) les conciles.

À Constantinople, le pouvoir spirituel est donc soumis au pouvoir politique.



L'empereur Constantin VII Porphyrogénète couronné par Jésus, 945, sculpture sur ivoire, musée des Beaux-Arts Pouchkine à Moscou.
→ <https://commons.wikimedia.org/>

Nicéphore I^{er} remplace Irène l'Athénienne en 802

Dans la quatrième heure de la nuit, le patrice⁷ Nicéphore [...] usurpa l'Empire en détrônant la très pieuse Irène avec le consentement de Dieu. Ils entourèrent de gardes le palais du quartier d'Eleuthère où se trouvait Irène. À l'aube, ils la firent amener et l'enfermèrent dans le Grand Palais. Alors, ils se rendirent à la Grande Église pour faire couronner cet homme criminel. Tout le peuple de la ville se rassembla. À Nicéphore qui rend visite à sa prisonnière, Irène répond :

Je crois que c'est Dieu qui m'a élevée, d'orpheline que j'étais, vers le pouvoir, et qui m'a fait monter sur le trône tout indigne que j'en étais ; je n'impute ma chute qu'à moi seule et à mes péchés. Que le nom du Seigneur soit glorifié en tout et de toutes les façons – s'exclamait-elle –, le nom de celui qui seul est roi des rois, Seigneur des seigneurs. Quant à ta promotion, c'est Dieu que j'en considère comme l'instigateur, car je crois que rien ne peut se faire sans sa volonté. Tu n'ignores pas les avertissements qui m'ont souvent été donnés contre toi lorsque j'étais revêtue de la dignité qui est maintenant la tienne : l'événement prouve qu'ils étaient fondés ; si je les avais suivis, j'aurais dû te condamner à mourir. Mais j'ai eu confiance en tes serments, et, d'autre part, je pensais à tort qu'en t'épargnant, je me concilierais bien des gens ; en fait, je donnais alors à Dieu des armes contre moi, à Dieu par qui règnent les empereurs et par qui s'établissent les dominations sur la terre. Et maintenant je vois en toi le pieux élu de Dieu, et je me prosterne devant toi comme devant l'empereur.

Θεοφάνης Ὁμολογητής (Théophane le Confesseur), Χρονογραφία, 810-815. Cyril Mango et Roger Scott, *The Chronicle of Theophanes Confessor: Byzantine and Near Eastern History, AD 284-813*, Oxford, Clarendon Press, 1997.

⁷ Nicéphore était le logothète des finances d'Irène. À noter que Théophane passe son temps à critiquer Nicéphore.

Du côté musulman, **le calife est le successeur de Mohammed** (« successeur de l'envoyé de Dieu », *khalīfat rasūl Allāh*), il a les titres de « guide de la communauté des croyants » et de « commandeur des croyants » (*amīr al-mu'minīn*).

Son nom est invoqué lors du sermon (la *khutba*, خطبة) juste avant la grande prière du vendredi. Les fidèles lui prête un serment d'allégeance.

Il incarne l'idéal de l'unité de la communauté religieuse, mais cette unité explose rapidement dans une succession de guerres entre musulmans, divisés sur le plan religieux après la mort d'Ali en 661 (40 H ; c'est le gendre de Mohammed et le 4^e calife) entre les sunnites, les chiites et les kharidjites.

Ô les croyants ! Obéissez à Allah, et obéissez au Messager
et à ceux d'entre vous qui détiennent le commandement.

Coran, sourate 4, verset 59.

Cette concurrence religieuse, ainsi que les vastes dimensions de la « terre d'islam » font évoluer le califat vers une monarchie traditionnelle, de plus en plus contestée.

Les dissidences se multiplient, chaque émir (gouverneur) étant tenté par l'autonomie. En 750 (132 H), une vaste rébellion au nom des principes égalitaires de l'islam, partie du Khorassan (l'Afghanistan et le Nord-Est de l'Iran), fait tomber la dynastie des Omeyyades, la remplaçant par les Abbassides.

Ô Allah, Maître de l'autorité absolue. Tu donnes l'autorité à qui Tu veux, et Tu arraches l'autorité à qui Tu veux ; et Tu donnes la puissance à qui Tu veux, et Tu humilies qui Tu veux. Le bien est en Ta main et Tu es Omnipotent.

Coran, sourate 3, verset 26.

Il y eut même plusieurs califes à la fois : en plus du calife abbasside à Bagdad, se rajoute de 909 à 1171 le calife fatimide installé au Caire, ainsi que de 929 à 1031 le calife omeyyade à Cordoue.

À Bagdad, il y a fusion du pouvoir spirituel et du pouvoir politique, sous forme d'une théocratie. Mais elle est contestée.

Il y a un point commun entre l'empereur byzantin et le calife : si l'État s'identifie à une religion (qui définit et justifie cet État), cette théorie est quelque peu contrebalancée par le caractère multiconfessionnel de ces deux puissances étatiques. En plus des populations pratiquant le polythéisme ou un autre type de monothéisme, le christianisme d'une part et l'islam d'autre part sont loin d'être chacun monolithique.

Les empereurs byzantins ont d'ailleurs réunis plusieurs conciles qui ont condamné les formes divergentes : le concile de Nicée⁸ en 325 (contre l'arianisme des Germains), d'Éphèse en 431 (contre le nestorianisme des Assyriens), de Chalcédoine en 451 (contre le monophysisme des coptes et jacobites syriaques) et de Nicée II en 787 (contre l'iconoclasme).

L'autorité du calife n'est reconnue que par les sunnites, mais reste assez théorique sur le plan religieux, l'autorité religieuse étant exercée dans la pratique par les mufti (les mollah chez les chiites).

Fichier sous licence Creative Commons « [attribution – pas d'utilisation commerciale – partage dans les mêmes conditions](#) ».

Fonte de caractères utilisée : [Linux Libertine](#) . Cours et documents disponibles sur www.librecours.eu

8 Nicée correspond à l'actuelle ville turque d'İznik ; Éphèse n'est plus qu'un champ de ruines ; Chalcédoine s'appelle désormais Kadıköy (une banlieue d'Istanbul).

IZNOGOU

GOSGINNY - TABARY



L'ambitieux grand vizir Iznogoud, personnage inventé en 1961 pour *Les aventures du calife Haroun el Poussah* par René Goscinny (scénario) et Jean Tabary (dessin). → <http://iznogoud.com/>